



SOLIDAIRES AUX FINANCES

solidairesfinances@solidairesfinances.fr - <http://www.solidairesfinances.fr>

Le 2 octobre 2012

Monsieur le Président,

Dans notre précédente déclaration liminaire du 26 juin 2012 nous avons déjà attiré l'attention de tous sur la nécessité de respecter certaines règles de fonctionnement et méthodes de travail qui doivent s'inscrire dans un programme prévisionnel déterminé en tout début d'année.

Nous ne pouvons que réitérer cette demande concernant la nécessaire exhaustivité des procès verbaux ou le soucis de bonne gestion des crédits qui nous sont accordés, que ce soit concernant la nature des dépenses prises en charge ou la présentation des projets dans des délais raisonnable.

A ce jour nous avons, avant la tenue de cette séance un solde positif de 80 883,83 €.

L'existence d'un tel solde n'est que le résultat de méthodes de travail inadaptées. Faut il préciser, des projets définis au fil de l'eau sans véritable programme prévisionnel qui vampirise une partie importante du temps de travail de nos comités, un <<saucissonnage>> des projets qui conduit à une multiplication des Groupes de Travail chronophages et peu efficaces.

Ce solde doit être utilisé dès cette année à la réalisation d'études acoustiques demandées dans l'ensemble des services de la DRFIP et ce depuis plusieurs années.

Concernant les fiches de signalement, nous demandons à ce que ces fiches soient examinées par le groupe de travail du CHSCT au même titre que les déclarations d'accident du Travail.

Les assistants de prévention doivent en être également destinataires en temps réel.

A ce jour, les membres élus du nouveau CHSCT n'ont toujours pas bénéficié de la formation pourtant prévue par les textes. Nous ne pouvons que déplorer cette lacune qui au vu du solde positif existant n'est pas lié à une contrainte budgétaire.

Durant la précédente séance du CHSCT du 26/06/2012 L'administrateur de la DRFIP présent, nous avait indiqué disposer d'un abondement de la DGF de la DRFIP de 130 000 euros pour des travaux de sécurité. Qu'en est il de l'utilisation de ces crédits?

Comme cela a été indiqué aux représentants de Solidaires Finances Publiques en réunion informelle, nous demandons à ce qu'à l'occasion de la prochaine séance du CHSCT il soit inscrit à l'ordre du jour, la présentation de la création du SIP de Lille Seclin.

A ce titre nous voudrions avoir communication des rapports de l'ISST et du médecin de Prévention dès qu'ils seront établis.

Concernant l'expérimentation de la réorganisation du travail au SIP Lille Nord, Solidaires Finances ne peut que réitérer ses inquiétudes quant à la portée sur les risques psychosociaux, tels que nous les avons définis dans la motion d'alerte votée à l'unanimité lors du CHSCT du 25 juin 2012.

Lors de cette visite, la différence du ressenti de cette expérimentation a été frappante entre la présentation de cette méthode en présence du chef de service, et ensuite lorsque nous avons rencontré les agents seuls.

Ce que craignait Solidaires Finances s'est démontré Tout le travail de gestion repose désormais sur les cadres C, qui doivent gérer tous les appels téléphoniques en plus de cette gestion.

A la question quels sont vos ressentis, les agents ont parlé de travail de masse, de perte de repère, de perte d'autonomie, de perte de soutien, de perte de communication, de perte d'intérêt au travail, perte d'initiative.

Or, ces mots figurent dans la définition du stress de notre dernière liminaire et qui était qualifiée dans certains cas de « **syndrome France Telecom** ».

A la question y a t il des points positifs sur cette réorganisation du travail, les agents (aussi bien C que B) nous ont répondu que le seul était de ne pas retrouver du travail sur son bureau en cas d'absence !

On peut donc dire que le 1er bilan est négatif pour les agents et que cette réorganisation constitue bien un risque majeur de risques psychosociaux.

Concernant le rapport annuel 2011 des médecins de prévention, Solidaires Finances aurait souhaité le recevoir plus tôt. Il en est de même pour l'envoi du compte rendu du CRT Douanes de Lesquin envoyé la veille de ce CHSCT à 16h51 !!!

En effet, notre journée de préparation était déjà passée à sa réception .

Ne perdons pas de vue que ce rapport annuel est essentiel pour analyser la situation dans un département en matière d'hygiène , de sécurité et pour l'élaboration du plan de prévention.

Dans ce rapport, ce qui a choqué Solidaires Finances, c'est l'augmentation des visites médicales liées au travail.

On parle bien dans ce rapport de souffrance au travail.

L'annonce de 2300 suppressions d'emplois, notamment à la DGFIP ne fera qu'amplifier cette situation.

De même, qu'en est il des postes vacants à la médecine de prévention ? L'absence remarquée du Docteur Lartige va t elle être compensée ?, quand allez vous palier l'absence de ce médecin de prévention ?

Union
syndicale
Solidaires